

Le CSA dicte sa loi à RTL

■ Le régulateur francophone va reprendre la main sur les chaînes TV de RTL Belgium.

Cela fait plus de dix ans que les trois chaînes de télé de RTL Belgium échappent au contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'organe de régulation des éditeurs de services actifs sur le territoire de Fédération Wallonie-Bruxelles. Et cela fait sept ans que, défait par des décisions de justice, le régulateur francophone belge s'est mué en simple spectateur des faits et gestes de RTL-TV, Club RTL et Plug TV. Un seul exemple: dès lors qu'une plainte est déposée à l'encontre d'un programme édité par RTL Belgium, le CSA la transmet illico presto à son homologue luxembourgeois (Alia). Mais sans aucune reconnaissance préjudiciable d'abandon de compétence, prenait-il soin de préciser. Sous-entendu : le moment venu, le CSA ne manquerait pas de relancer les hostilités avec le Grand-Duché afin de reprendre la main sur les trois chaînes privées sous licence luxembourgeoise, mais très clairement destinées aux spectateurs francophones belges.

Et le moment semble être arrivé. C'était jeudi lors d'une longue réunion du Collège d'autorisation et de contrôle, le Cac, organe décisionnel du CSA. *"Une décision a été prise par le Cac, mais il a été*

décidé de ne rien communiquer", nous expliquait, en début d'après-midi, Dominique Vosters, président d'un CSA qui, ces derniers temps, nous avait pourtant habitués à plus de transparence. Soit... Mais il n'aura pas fallu longtemps pour que certaines langues se délient.

Le vent est en train de tourner

D'après nos informations, une majorité des membres du Cac a décidé de reprendre la main sur RTL-TV&co. Le mode opératoire sera le suivant : la prochaine fois que le secrétariat d'instruction du CSA sera saisi d'une plainte dirigée contre RTL Belgium, il instruira lui-même le dossier; et si ladite plainte est fondée, celle-ci sera transmise non plus à l'Alia mais au Cac du CSA belge. A charge alors pour celui-ci de décider, à la majorité simple, s'il transmet des griefs au groupe de l'avenue Georgan, à Schaerbeek.

Si tel est le cas, RTL Belgium contestera-t-il à nouveau l'autorité du CSA? Rien n'est moins sûr. Car le vent est en train de tourner. A la fois au plan du droit européen, mais aussi au plan belge. Le lancement prochain de décrochages publicitaires belges par TFI a en effet poussé le CSA à demander, via son homologue français, que la chaîne française respecte les règles en vigueur en Belgique francophone. Et si TFI devait rentrer dans le rang, on voit mal RTL Belgium ne pas en faire de même.

Pierre-François Lovens